



ASSOCIATION DES JEUNES RANDONNEURS DU PAYS NANTAIS

Association loi 1901

Règles de fonctionnement de l'association JRN

Présentation de l'association

Objectif	La randonnée pédestre à la demi-journée / journée / week-ends sur le Grand Ouest (statuts de l'association article 2).
Âge des adhérents	Avoir entre 20 et 45 ans dans l'année de son adhésion, soit 19 ans si on atteint 20 ans dans l'année et jusqu'à la veille de ses 46 ans.
Activités	<ul style="list-style-type: none">- Randonnée les dimanches sauf trêves estivale et de fin d'année.- 2 à 3 week-ends par an.- Moments festifs : restaurant, pique-nique, galette des rois...

Tarifs

- **Adhésion annuelle**

Période d'inscription	janvier à mars	avril à juin	juillet à septembre	octobre à décembre **
Tarif plein	18€	13€50	9€	18€
Tarif réduit *	12€	9€	6€	12€

*étudiants, minimas sociaux, chômeurs

** l'adhésion vaut pour toute l'année suivante

Nouveaux randonneurs:

- première randonnée gratuite
- puis adhésion ou paiement de 3,00 € par randonnée effectuée

- **Participation aux frais kilométriques**

Participation par passager, reversée au chauffeur	Dimanche : 0,050 €/km Week-end : 0,055 €/km
Cas particulier : voiture de 5 personnes	La 5ème personne reverse sa part à l'association.
Cas particulier : voiture de 3 personnes	L'association verse au chauffeur l'équivalent de la part d'une personne.

Il est nécessaire que les chauffeurs puissent tourner.

Organisation des randonnées

Les randonnées et les week-ends sont organisés par les adhérents. Chacun s'engage à **organiser au moins 2 randonnées par an**, avec repérage préalable et de préférence en binôme.

- **Nombre de kilomètres des randonnées**

Automne / Hiver (octobre à mars)	10 à 14 km
Printemps / Eté (avril à septembre)	12 à 20 km

Si ta randonnée ne rentre pas dans ce cadre, rapproche-toi du bureau de l'association et nous verrons ensemble ce qui est possible.

- **Lieux et horaire de départ habituels**

Lieu de départ	Pirmil (fontaine près du parking couvert) ou Petit Port (parking près de la piscine) selon que la randonnée a lieu au sud ou au nord de la Loire.
Heure de départ	13h15 pour les randonnées à l'après-midi. Le matin (10h ou 11 h par exemple) pour les randonnées à la journée avec pique-nique.

Il est rappelé aux adhérents la nécessité d'être ponctuel à l'heure de rendez-vous.

Règles de bon fonctionnement

- **Une bonne utilisation des mails et des coordonnées des membres**

Si j'ai une info à faire passer à l'ensemble des randonneurs: j'envoie un mail sur la boîte de l'association assojrn44@gmail.com ou j'utilise le forum <https://jrn44.forumactif.fr/>.

Si j'ai une info à passer à quelques randonneurs: j'envoie un mail uniquement aux personnes concernées, m'ayant transmis leur adresse personnelle.

Si je souhaite avoir les coordonnées (mail ou téléphone) d'une personne: je demande à cette personne car le bureau ne diffuse pas les coordonnées des adhérents

- **Les week-ends**

Ton projet doit prendre en compte tous les aspects d'une bonne organisation y compris le budget détaillé par personne : le trajet, la (les) nuitée(s), un repas chaud par jour ainsi que les frais annexes.

Des arrhes sont demandées pour l'inscription à un week-end. Leur montant correspond aux frais fixes définitivement engagés par l'association. Ces arrhes ne seront pas remboursées en cas de désistement (sauf spécificités du week-end).

Bonne marche à tous !

Le bureau,
Version 2022